



CGT

Place des Droits de l'Homme
Bourse du Travail
65000 Tarbes



FO

12, rue du Dr Jean Lansac
65000 Tarbes



FSU

Ancienne école Jules Ferry
7, rue André Brayère
65000 Tarbes



Solidaires

4, rue De Broglie
65000 Tarbes

A Mesdames/Messieurs les Parlementaires des Hautes-Pyrénées

Tarbes, le 8 novembre 2016

Madame, Monsieur,

Les syndicats des personnels de la santé et des organismes sociaux vous avaient sollicité pour une rencontre ce jour devant la CPAM de Tarbes à l'occasion de la journée de mobilisation. Quoi de plus naturel qu'un parlementaire vienne rendre compte de son mandat devant ses Administrés. Vous leur avez fait part de vos empêchements respectifs, c'est en notre qualité d'organisations interprofessionnelles que nous vous adressons cette lettre ouverte.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2017 que, pour ce qui concerne les députés, vous avez votée en 1ère lecture ce 2 novembre, s'inscrit dans une logique purement comptable où les économies financières priment sur les besoins sociaux et de santé.

Par cette loi, le gouvernement entonne le chant de la victoire sur le « trou de la sécu » affirmant voir arriver la fin du déficit, mais à quel prix (!) :

- celui du renoncement aux soins ;
- celui de la poursuite de la progression des inégalités sociales et de l'accès aux soins ;
- celui de la remise en cause de la qualité du travail des professionnels de santé et de la sécurité sociale (moins 8 800 postes) ;
- celui de la remise en cause des moyens pour une politique de prévention ;
- celui de coupes franches dans les budgets des hôpitaux publics et leurs conséquences pour les personnels et les usagers (moins 1,5 milliards d'euros et 22 000 suppressions de postes) ;
- celui du hold-up de 300 millions d'euros à l'ANFH pour la formation des hospitaliers, des ponctions de 120 millions d'euros sur le Fond pour l'Emploi Hospitaliers (FEH), de 50 millions d'euros sur la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), de 30 millions d'euros sur le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)...

L'objectif d'économiser 10 milliards d'euros en trois ans sur la santé, dont 3,4 milliards en 2016, en est l'illustration la plus marquante.

Pour les citoyens, le temps est venu de mettre un terme à cette course à l'économie sans ligne d'arrivée !

Avec des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) portées à 2,1%, alors que, dans le même temps, l'évolution des dépenses est estimée à 4%... L'enveloppe budgétaire de l'assurance maladie progresse deux fois moins vite que les besoins de santé ! Qui est-ce qui va payer l'addition, ce sont les assurés sociaux !

Pour notre part, nous exigeons un financement de la Sécurité sociale à la hauteur des besoins de la population.

Le dogmatisme visant à des économies budgétaires est la concrétisation d'un choix politique d'austérité, c'est une vision purement comptable qui fait de la réduction des dépenses un objectif en soi et, cela, au détriment de prestations de qualité.

Nous exigeons la réorientation de cette politique; les drames humains sont trop nombreux, la société, les citoyens trop maltraités pour poursuivre dans cette voie.

Avoir le souci de notre système de protection sociale, de sa pérennité et de son équilibre financier passe par une réorientation profonde en termes de financement et de captation de nouvelles ressources. Pour cela l'argent existe, nous exigeons une autre répartition des richesses. Pour ne prendre qu'un exemple, la lutte contre la fraude aux cotisations patronales est estimée par la Cour des comptes à plus de 20 milliards pour la seule année 2012 !

Cette loi confirme une véritable spirale de régression qui aggrave les inégalités d'accès aux soins et ne permet pas d'affronter les nouveaux défis que constituent, notamment, le vieillissement de la population et l'accroissement des maladies chroniques.

Sur notre Département, toute la fonction publique est menacée. Le Groupement Hospitalier de Territoire des Hautes-Pyrénées va mettre à mal les hôpitaux de proximité d'Astugue, de Bagnères-de-Bigorre, de Lourdes, de Lannemezan, va bouleverser toute l'offre de soins sur notre territoire et entraîner fermetures de lits et suppression d'emplois. Pourtant l'hôpital public est le seul garant d'un accès au soin universel ! La bataille des hospitaliers lannemezannais, qui sont en grève illimitée, et de la population, doit permettre de préserver les spécificités de chaque établissement ainsi que leur offre de soin actuelle.

On pourrait croire que c'est mieux dans les cliniques privées, mais là aussi les conditions de travail des salariés et la prise en charge des usagers se dégradent, au profit des actionnaires qui s'engraissent ! La Polyclinique de l'Ormeau en est l'exemple surtout depuis son rachat par un grand groupe. D'ailleurs les salariés de la Polyclinique sont à bout et ont décidé de s'engager dans une grève reconductible à partir d'aujourd'hui. Ils seraient en droit d'attendre un soutien de la part de parlementaires de gauche.

La situation est dramatique dans les EHPADs et de façon générale dans les établissements du médico-social.

Dans le secteur de l'action sociale, le constat est le même. Les travailleurs sociaux sont à bout de souffle et doivent constamment défendre leur spécificité.

Concernant la branche famille, l'annonce de la division par deux de son déficit n'est due qu'à deux choses : le gel de la revalorisation des prestations servies aux familles en 2014 et 2015 et la mise en œuvre, l'été dernier, de la modulation des allocations familiales... c'est plus de 865 millions « d'économies » qui ont été réalisées sur le dos des familles.

Pour ce qui est de la branche vieillesse, le caractère excédentaire est le résultat des réformes des retraites initiées par les précédents gouvernements et confortées par l'actuel. Elles se traduisent par un allongement de la durée de cotisation et de l'âge de départ à la retraite et une baisse importante du montant des pensions !

Il en est de même quant à l'excédent de la branche accidents du travail-maladies professionnelles (AT-MP) qui est principalement dû à la sous-déclaration des accidents et maladies. Là encore, aucune mesure concrète afin d'améliorer une situation que chacun sait désastreuse au regard de la réalité du travail dans les entreprises et de la dégradation des conditions de travail génératrices d'un niveau d'accidentologie bien supérieur aux déclarations.

D'une manière générale, nous dénonçons une loi de financement de la Sécurité sociale pour 2017 qui fait de la réduction des déficits un objectif en soi, qui diminue les prestations dans tous les secteurs et qui conduit un nombre croissant d'usagers à se soigner selon leurs moyens et non selon leurs besoins... bien loin de l'idéal porté lors de la mise en place de notre Sécurité sociale !

A contrario, nos organisations ont fait des propositions pour financer notre système de protection sociale, pour permettre notamment la création d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, le développement de services des organismes sociaux adaptés aux situations et aux besoins nouveaux d'une société qui se développe.

Cela passe évidemment par la recherche de ressources nouvelles permettant de répondre aux besoins de tous sans discrimination, dans le cadre des principes fondateurs de la sécurité sociale.

Au-delà de ces ressources nouvelles qu'il convient de rechercher notamment dans la sphère financière, nous considérons que d'autres choix politiques en faveur de l'emploi et des salaires doivent être menés pour relancer la croissance et atteindre cet objectif économique et social.

Madame, monsieur, soyez assuré(e) que nos organisations syndicales mettront tout en œuvre pour gagner avec l'ensemble des femmes et des hommes (salarié-e-s, retraité-e-s, privé-e-s d'emploi), un autre projet pour la Sécurité sociale.

Nous considérons que la première étape est le rejet du PLFSS 2017 et sa réécriture selon les principes que nous vous avons développés brièvement.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.